

LETTRE D'INFORMATION N°6



Messassiennes, Messassiens, chers amis,

Certains d'entre vous sont venus à l'inauguration du jardin de la Huppe du 3 juillet 2022. Un réel succès pour les élus de voir leur premier grand projet se concrétiser et aux Messassiennes et Messassiens de bénéficier d'infrastructures inédites pour un village comme le nôtre.

Cette réussite est la vôtre car vous étiez nombreuses et nombreux à participer aux différents ateliers sportifs co-animés avec l'Amicale Sports Loisirs Messas (ASLM).

Depuis son ouverture, nous constatons le plaisir des habitants de bénéficier d'un tel espace permettant les échanges et ainsi de créer du lien social.

Les enfants de l'école vont pouvoir bénéficier dès cette rentrée scolaire d'une infrastructure opérationnelle et fonctionnelle permettant d'être utilisée durant les périodes du périscolaire (garderie et temps méridien), pendant les heures d'école notamment lors des récréations et surtout par les enseignantes dans le cadre de la pratique éducative du sport.

Un été chaud, un été bouleversé ! Nous avons subi un été historique en termes de chaleur avec des températures atteignant les 40° degrés et une pluviométrie pratiquement inexistante.

Le Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'évolution du Climat (GIEC) a publié, le deuxième volume de son 6^e rapport d'évaluation (AR6). Ce nouveau rapport dresse la synthèse des connaissances scientifiques mondiales sur le changement climatique en termes d'impacts, de risques, d'adaptation et de vulnérabilité. Il atteste d'une augmentation des risques (vagues de chaleur, précipitations extrêmes, sécheresses, fonte de la cryosphère, changement du comportement de nombreuses espèces...). Ce changement climatique impacte de plus en plus les écosystèmes, la sécurité de l'accès à l'eau et à l'alimentation, les infrastructures, la santé et le bien-être, ainsi que l'économie et la culture.

La municipalité que je conduis est attentive à l'amélioration de notre écosystème et apporte sa pierre à l'édifice dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Dans cette logique, il avait été décidé d'éteindre l'éclairage public durant l'été et de le rallumer qu'à la rentrée de septembre. Compte-tenu de la crise énergétique constatée depuis plusieurs mois avec l'augmentation significative de l'essence, des matières premières, du gaz, de l'électricité et du fort risque de coupure électrique cet hiver, j'ai décidé de rallumer l'éclairage public sur notre commune que sur une plus faible amplitude. C'est un signe de bon sens et de sobriété.

En complément, il a été acté dans le cadre d'une démarche qualité et partenariale de travailler avec la boucherie Leroy, installée sur Beaugency, pour alimenter la cantine scolaire. Il s'agit là aussi de poursuivre notre objectif d'améliorer le contenu des assiettes de nos enfants en achetant des produits locaux et de qualité.

Une enquête publique sur le projet Parcolog a eu lieu du 20 juin au 20 juillet, nous attendons les conclusions de l'enquêteur public. Sur ce dossier, la municipalité a voté au dernier conseil municipal du 20 juin une motion contre ce projet et plusieurs élus et habitants se sont manifestés pour émettre des

réserves et je tenais à vous en remercier. Là aussi, il est de mon devoir d'être attentif à la santé de mes concitoyens et d'alerter sur les effets néfastes d'un tel projet au niveau environnemental et sociétal. Je me bats avec un petit nombre d'élus, contre ce projet qui est soutenu par les élus communautaires et porté par la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire (CCTVL).

La priorité du conseil municipal est d'investir pour les années futures et d'engager au maximum des investissements. C'est dans ce contexte qu'il est important de maîtriser nos dépenses de fonctionnement. Pour ce faire, il a été décidé dans le cadre de deux mutations, de revoir l'organisation du temps de travail de nos agents et d'améliorer leur pouvoir d'achat en augmentant leur temps de travail.

En rationalisant et en améliorant la qualité de vie au travail de nos agents, cette démarche permettra d'économiser sur les dépenses de personnel qui représentent à ce jour plus de 46% des dépenses totales de fonctionnement. Cette organisation conduit à faire évoluer les horaires de la mairie à compter du 1^{er} septembre : lundi 14h-17h / mardi 14h-18h / vendredi 9h-12h (en dehors de ces horaires, les administrés peuvent prendre rendez-vous notamment pour des questions relatives à l'urbanisme).

L'année en cours a été axée sur la jeunesse avec des investissements non négligeables pour l'école. Nous avons créé un terrain multisport, installer sur les fenêtres des films pour atténuer les rayons du soleil ainsi que des stores intérieurs. De même, il a été installé dans les classes élémentaires des vidéos projecteurs interactifs, des tablettes numériques et des ordinateurs portables. Pour la rentrée scolaire les chaises de la classe de CM1/CM2 seront prochainement changées. Nous sommes également intervenus sur le bâtiment qui servait de restauration pour les petits de maternelle en y restaurant la couverture. La classe de CM1/CM2 a pu partir en classe verte avec un soutien prédominant de la municipalité de 150 €/enfant (3 300 €). Participation importante par rapport aux communes de notre territoire. La municipalité d'aujourd'hui n'a jamais autant investi depuis la création du bâtiment scolaire. Dans ce contexte, il avait été décidé, en lien avec les enseignantes, de ne pas verser de subvention à la coopérative scolaire pour la deuxième année consécutive et je tiens à les remercier de leur soutien et des bonnes relations de travail avec ces derniers.

Comme vous pouvez le constater, nous sommes en action et nous ne pourrions y réussir qu'avec votre soutien et votre aide. Je compte sur vous !

Les associations Messassiennes participent à la vie du village et à son attractivité. Le 12 juin dernier, l'ASLM a organisé pour la 1^{ère} fois « Les Talents de Messas », un succès pour les organisateurs qui se sont activés depuis plusieurs mois pour réaliser cette première édition et un plaisir pour les visiteurs.

Le 2 juillet, l'Association des Parents d'Elèves (APE) a organisé également pour la première fois un cinéma plein air avec une subvention exceptionnelle de la municipalité.

Le 3 septembre de 14h à 17h, l'ASLM organise une manifestation à la salle des fêtes pour vous présenter les différentes activités proposées pour l'année 2022/2023. Le week-end des 10 et 11 septembre, la célèbre « Fête de l'Océan » revient après deux ans d'absences suite à la crise sanitaire. Là aussi, nous pouvons nous réjouir de l'implication de nos associations qui s'allient pour organiser la plus importante fête du village. Merci aux bénévoles des associations qui s'activent quotidiennement pour épanouir notre village.

N'oubliez pas de vous rendre sur notre page facebook et/ou sur le site de la commune pour retrouver les actualités du village.

Bonne rentrée !

Grégory GONET
Maire